

Compte-rendu de la réunion du Comité d'Habitants Blagis Gare, le 4 octobre 2012, au Café de la Gare.

1 – Relations avec la Mairie

Véronique Saint Prix est chargée, pour la Mairie, d'assurer la liaison avec les Comités d'Habitants. Elle a été invitée à participer à notre réunion pour faire le point sur plusieurs sujets :

- De nouveaux tirages au sort sur les listes électorales ont été réalisés en août pour compléter les Comités d'Habitants et constituer des listes d'attente de remplaçants possibles pour les membres qui souhaiteraient quitter le Comité d'Habitants. Des courriers ont été envoyés mi août à tous les tirés au sort, et la Mairie souhaite attendre les réponses jusqu'à fin novembre. Nous saurons donc à ce moment si notre comité peut être complété (une personne pour le moment)
- A différentes occasions, nous rencontrerons des personnes qui souhaiteraient faire partie du Comité d'Habitants. Tout en leur expliquant que le Comité d'Habitants est déjà constitué, on peut leur proposer de noter leur noms et adresses afin qu'ils puissent être candidats pour la liste d'attente des remplaçants éventuels, et pour qu'ils soient informés régulièrement des travaux du Comité d'Habitants.
- Le Comité d'Habitants souhaite que les comptes-rendus de ses réunions soient publiés sur le site Internet de Mairie, à condition que n'y apparaisse pas la liste des présents et absents, ni les adresses ou numéros de téléphone des membres. V. Saint Prix fera le nécessaire pour cela.
- Le comité d'habitants est aussi d'accord pour que ces comptes-rendus soient échangés avec les comités d'habitants des autres quartiers
- Lorsque des questions ou des propositions pour le CH sont mises par des citoyens sur le site Internet de Mairie, elles sont automatiquement diffusées à tous les membres du CH. Mais aucun accusé de réception n'est envoyé et personne n'est chargé de répondre. Il est donc demandé que le Service Communication donne un accusé de réception, et le Comité d'Habitants doit décider au cas par cas comment doit être traitée la demande : soit transmission au Services Techniques pour les problèmes bien identifiés, soit débat au CH, éventuellement avec le demandeur pour les questions plus générales concernant tout le quartier.
- V. Saint Prix demande quand souhaitons-nous organiser un Conseil de Quartier. Le créneau souhaité par le CH est début février 2013.
- La Mairie organisera, un samedi matin, en janvier 2013, une réunion de tous les Comités d'Habitants de Fontenay, pour échanger les expériences. Cette réunion pourrait être l'occasion de créer un « super » Comité d'Habitants, qui pourrait traiter des questions concernant toute la commune (voir Comité Consultatif, ou Comité de projet dans la Charte de Démocratie Participative).
- Quel sera le budget du CH l'année prochaine ? Combien nous couteront les affiches et tract réalisés pour la ballade ? A suivre...

2 - Fonctionnement des Comités d'habitants.

A. Sommier rappelle que la Mairie souhaite que les membres des Comités d'Habitants et leurs remplaçants éventuels soient exclusivement désignés par tirage au sort.

La Mairie souhaite aussi que tous les échanges entre CH et habitants du quartier passent par le site Internet de Mairie, et ne souhaite pas la création de boîte mail spécifique

La Mairie souhaite enfin que le règlement intérieur du CH soit commun à tous les Comités d'Habitants.

Le Comité d'Habitants Blagis Gare a déjà débattu et adopté un projet de règlement intérieur lors de sa réunion précédente. Ce document pourra servir de base au futur règlement intérieur commun à tous les CH.

3 - Avenir du terrain 22 avenue Lombart.

A la dernière réunion, il avait été demandé à A. Sommier qu'elle se procure, auprès des Services Techniques, le plan de l'espace vert projeté et qu'elle le communique au CH, pour qu'il puisse y travailler et faire des propositions.

A. Sommier n'a pu obtenir ce plan, car une nouvelle responsable des Services Techniques vient d'arriver et les plans ne sont pas encore au point. Mais la Mairie organise le 15 octobre prochain, à 19h30, à la Salle Daniel Mayer, 22 avenue Lombart, une réunion d'information pour présenter les plans et le projet d'aménagement du terrain : verger conservatoire, jardin thématique et mare à batraciens.

Les membres du CH sont très déçus que les grandes lignes de l'aménagement soient déjà fixées sans qu'il y ait eu la moindre concertation avec les habitants. Ils pensent que les habitants exprimeront leur mécontentement lors de cette réunion d'information, et souhaitent que soit donnée la possibilité de revoir ce projet.

4 - Organisation de la ballade du 14 octobre 2012

Rappel de l'objectif :

A l'occasion des journées Portes Ouvertes des ateliers d'artistes, le CH organise une ballade découverte du quartier et de ses ateliers, le Dimanche 14 octobre, à partir de 14 heures. Rendez vous à 14 heures devant le Gymnase Jean Fournier, 7 rue des Potiers.

Cette ballade a trois objectifs :

- Permettre aux participants de mieux connaître l'ensemble de leur quartier et en particulier les parties du quartier où ils viennent rarement.
- Faire connaître l'existence du Comité d'Habitants et son rôle dans le quartier, faire connaissance avec les membres du CH.
- Découvrir les nombreux ateliers d'artistes de notre quartier.

J. Touzet propose le circuit détaillé qui est modifié et adopté.

En début de ballade, sera présenté le rôle du Comité d'habitants et son fonctionnement. Il sera indiqué que deux boîtes à idées sont à la disposition des habitants, au Café de la Gare et à la Maison de quartier des Paradis.

V. Saint Prix nous fournira quelques cartes du quartier pour montrer aux participants les limites de ce quartier.

Les tracts et affiches ont été répartis entre les participants qui les distribueront dans tout le quartier. Si certains ont besoin de plus de tracts, ils peuvent s'adresser à Iris Chanaud (06 34 71 46 09)

5 – Questions diverses

- Des habitants de la rue des Potiers ont constaté des fissures dans leur maison, à cause de la sécheresse. Ils doivent s'adresser à J.J. Fredouille, maire adjoint chargé de l'urbanisme.
- L'accès au RER, sur le sentier piéton qui vient des Blagis en longeant le terrain du 22 avenue Lombart, est fréquemment rempli d'eau. A soumettre au Services Techniques.

6 - Prochaine réunion:

Le CH a fixé sa prochaine réunion **au Vendredi 16 novembre, à 19h30.**

J.M. Drouot, membre du Comité d'Habitants Blagis Gare, le 8 octobre 2012

